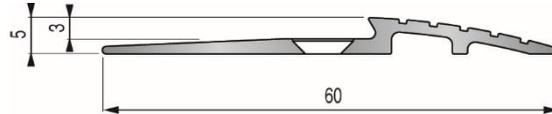
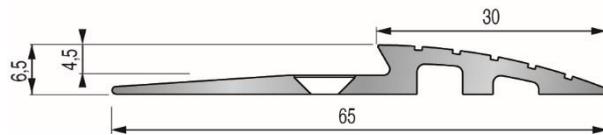
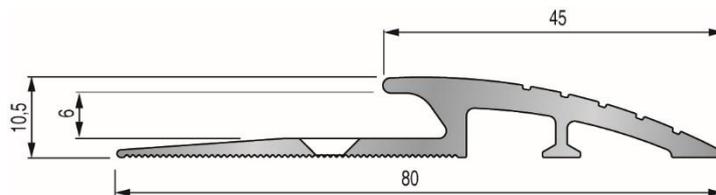


**FT037 – Rampes d'accès à visser RMP1***Modèle RMP1 – 3 mm**Modèle RMP1 – 4,5 mm**Modèle RMP1 – 6 mm***Descriptif**

Profilés d'arrêt en aluminium anodisé, permettant de réaliser une transition progressive en protégeant les bords des revêtements de sol fin mesurant 3 mm, 4,5 mm ou 6 mm d'épaisseur selon le modèle.

Fixation : à visser.

**Domaine d'emploi**

Usage en intérieur et en extérieur.

Trafic intense.

**Matières**

- Alliage d'aluminium anodisé naturel (nuance 6060 T5)

## Références

Modèle	Épaisseur de revêtement	Longueur	Référence
RMP1 – 3 mm	3 mm	3,00 m	20 64 000
RMP1 – 4,5 mm	4,5 mm		20 58 140
RMP1 – 6 mm	6 mm		20 64 140

## Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	
Perçage	Les profilés sont percés de 16 trous fraisés (entraxe 190 mm, 1 <sup>er</sup> trou à 75 mm)

## Mise en œuvre

- Recouper le profilé à la longueur voulue.
- Repérer les trous sur le sol et percer le support à l'aide d'un foret Ø5.
- Insérer les **chevilles Ø5 x 25 réf. 39 60 000** (vendues séparément, cf. § Options).
- Visser le profilé avec des **vis TF Ø3,5 x 30 réf. 39 19 000** (vendues séparément, cf. § Options).
- Poser le revêtement de sol en butée contre le profilé.

## Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres.

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable.

Attention : en contact avec des matières alcalines ou calcaires (plâtre, ciment...), l'anodisation peut se tacher. Il est donc nécessaire de protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier.

## Options

### Vis à tête fraisée cruciforme :

- Acier zingué blanc
- Ø 3,5 x 30 mm
- Boîte de 200 vis
- Réf. 39 19 000



### Cheville nylon :

- Ø 5 x 25 mm
- Sachet de 200 chevilles
- Réf. 39 60 000



Dinac est une marque déposée de la société Dinac

Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

#### AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC  
ZI du Marais – CS30929  
38350 La Mure d'Isère  
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03